

Gérez votre budget grâce à la mensualisation

POURQUOI CHOISIR LA MENSUALISATION ?

1. Je répartirai mes dépenses d'eau et d'assainissement sur 11 mois
2. Je connais à l'avance les dates de prélèvement des acomptes et leur montant
3. J'opte pour le prélèvement bancaire qui est un moyen de paiement pratique et sûr

Un service gratuit

0 € à la souscription et à la résiliation,
0 € pour le réajustement des mensualités

Un service souple

Vous pouvez mettre fin à la mensualisation quand vous le souhaitez ou demander une fois par an l'ajustement de vos mensualités*

Une gestion simplifiée

10 acomptes mensuels définis en fonction de votre facture de l'année précédente et une facture de régularisation le 11ème mois après la relève de votre compteur

* La modification du montant des mensualités est envisagée en cas d'évolution significative des consommations en cours de cycle.

Plus d'informations : www.roannaise-de-leau.fr
04 77 68 54 31 - choix n°1
accueilclientele@roannaise-de-leau.fr

Vous souhaitez être mensualisé, retournez ce coupon rempli à Roannaise de l'Eau - 63 rue J. Jaurès - CS 30215 - 42313 ROANNE Cedex **en vous aidant des informations figurant sur votre facture d'eau.**

Prénom : Nom :

Tél. : Email :

Référence PDI :

Adresse facturation (si différente de l'adresse du point d'installation) :

Nombre de personnes vivant dans l'habitation :

Depuis la dernière relève de votre compteur, ce nombre a-t-il : augmenté diminué